



Election des membres des chambres d'agriculture

Les élections des Chambres d'agriculture auront lieu en janvier 2025. Les Chambres ont réalisé un module digital "ELU Chambre d'agriculture, pourquoi pas moi ?" destiné aux candidats potentiels et à toute personne souhaitant mieux connaître les Chambres d'agriculture.

Quel est le contenu de ce module digital ?

Une quarantaine de vidéos, chacune de 2 à 3 minutes, où témoignent 7 élus Chambres d'agriculture et 4 directeurs sur des sujets variés :

les actions d'une Chambre d'agriculture pour les agriculteurs et dans les territoires

l'action des élus dans une Chambre d'agriculture

le retour d'expérience d'élus

les conseils d'élus à des futurs candidats

les spécificités des Chambres d'agriculture

le déroulement des élections

les leviers pour réussir son mandat d' élu Chambre

Comment utiliser ce module ?

La lecture de ces vidéos est entièrement « à la carte » et peut être réalisée au rythme de chacun.

Chaque vidéo peut être téléchargée et utilisée lors de réunions, d'actions de communication ou de formation de nouveaux élus en 2025.

Comment y accéder ?

Les vidéos sont accessibles depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur via un accès 100 % anonyme

<https://formatheq.chambres-agriculture.fr/course/view.php?id=298>



Documents

[electeurs-individuels-avis-de-revision-listes-electorales.pdf](#)